

Montréal, le 6 novembre 2013

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Éric Fraser
Hydro-Québec - Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Dominique Neuman
1535, rue Sherbrooke ouest
Rez-de-chaussée, local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet : Demande d'Hydro-Québec visant l'approbation de l'entente cadre
pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016
Dossier de la Régie de l'énergie : R-3861-2013**

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de la lettre du procureur de S.É./AQLPA requérant un délai additionnel pour le dépôt de ses observations écrites dans le dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accepte cette demande et attendra les observations écrites de S.É./AQLPA au plus tard le **11 novembre 2013, à 12h**. Le distributeur pourra répondre à ces observations au plus tard le **18 novembre 2013, 12h**.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as